

Rapport

VENTAVON

Pré-diagnostic écologique

RTE Mai 2018





CLIENT

RAISON SOCIALE	RTE
COORDONNÉES	Services Concertation Environnement Tiers Centre Développement & Ingéniérie - Marseille 46 avenue Elsa Triolet Cs 20022 13 417 MARSEILLE Cedex 08
INTERLOCUTEUR (nom et coordonnées)	Madame Nathalie BAILLY Tél. 04 88 67 43 80/ 06 98 76 84 75 nathalie.bailly@rte-france.com

SCE

COORDONNÉES	Rue Charles TELLIER 17000 LA ROCHELLE Tél. 05.46.28.35.66 - Fax 05.46.42.22.64 E-mail : sce@sce	
INTERLOCUTEUR (nom et coordonnées)	Monsieur DULAU Stéphane Tél. 06.3021.84.61 stephane.dulau@sce.fr	

RAPPORT

TITRE	VENTAVON Pré-diagnostic écologique
NOMBRE DE PAGES	45
NOMBRE D'ANNEXES	3
OFFRE DE RÉFÉRENCE	P18000883 – Édition 1 – Février 2018
N° COMMANDE	Commande 4500676743 - 12/04/2018

SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
1800195	28/04/18	Édition 1		SDU	JFM

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	5
1.1. Le projet	5
2. METHODE	6
1. Aire d'étude	8
2. Contexte naturel	9
2.1. Contexte général	
2.1.1, Contexte géologique	
2.1.2. Contexte biogéographique	
2.2. Espaces reconnus pour leur intérêt écologique	12
2.2.1. Inventaires scientifiques	12
2.2.1.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique	12
2.2.2. Protections réglementaires	13
2.2.2.1. Réseau NATURA 2000	13
2.3. Espèces protégées citées sur la commune de Ventavon	16
2.4. Fonctionnalité écologique.	
2.4.1. Trame verte et Bleue	
2.4.1.1. Définition	
2.4.1.2. Principe	
2.4.2. Schéma Régional de Cohérence Ecologique	
3. Flore et habitats naturels rencontrés sur le site d'étude	
3.1. Les habitats présents	
3.2. Singularités floristiques	
3.3. Situation du site vis-à-vis des zones humides	
3.3.1. Définition	
3.3.2. Zones humides sur le secteur d'étude	
4. Faune rencontrée sur le site d'étude	
4.1. Avifaune	
4.2. Reptiles et Amphibiens	
4.3. Mammifères	
4.4. Insectes	
5. Conclusion sur l'intérêt écologique du site d'étude	32
3. Annexes	
3.1. Plantes supérieures protégées.	
3.2. Papillons	
3.3. Liste des plantes supérieures observées le 09 avril 2018	
3.4. Liste des oiseaux protégés cités sur la commune	46

samy ilgariana dinisativa gamba sisti

SCE /Mai 2018 180195 4 / 50

1. CONTEXTE

1.1. Le projet

RTE a le projet de construire un site expérimental de stockage d'énergie par batteries électrochimiques de grande taille à proximité du poste de transformation électrique de VENTAVON, commune située dans le Hautes-Alpes, à une altitude de 500-600 m environ.

Ce système aura pour finalité principale la gestion de congestions intermittentes occasionnées par des raccordements de productions EnR et par conséquent permettront d'éviter ou de différer la construction de nouvelles lignes ou le renforcement de lignes existantes, en augmentant la flexibilité du réseau.

Elle est de 3 ha environ, sur lesquels on distingue trois emplacements potentiels (en bleu ci-dessous), et une zone d'implantation de liaison souterraine.



Le périmètre d'étude et les zones d'implantation du site expérimental de stockage

SCE/Mai 2018 180195 5 / 50

2. METHODE

La méthode correspond au prédiagnostic écologique présenté au cahier des charges du marché cadre et à la réponse proposée par SCE dans l'offre associée.

Il s'agit d'une synthèse bibliographique complète, notamment sur la base des fiches ZNIEFF et des documents d'objectifs des sites Natura 2000, puis d'une visite des sites réalisée par un écologue expérimenté, botaniste et fauniste.

Lors de cette phase de terrain toutes les données de faune ou d'habitats sensibles, et zones humides avérées sont immédiatement géo-référencées et sécurisées par une saisie sur un outil SIG portatif avec GPS intégré.

Par ailleurs, de manière à mener à bien cette phase et à faciliter les démarches à suivre, SCE met en place une communication importante auprès de RTE durant la mission dans l'objectif de disposer, de manière actualisée, des éléments les plus précis possibles en termes de description des travaux, planning des travaux et de description des interventions en phase d'exploitation.

En effet, la prise en compte de ces éléments, souvent encore modifiables à ce stade, est indispensable pour que l'expertise soit efficiente. Selon la nature des travaux et parfois de simples détails (surface d'une plateforme par exemple), les risques d'impact et les conséquences en termes de dossiers règlementaires peuvent être profondément différents. Ces éléments sont notamment abordés en réunion de lancement, en parallèle des questions de la confidentialité au regard des éléments de projet, lors des rencontres sur site, et des questions de sécurité.

Au-delà donc de la qualité de l'analyse et de l'expertise écologique garantie, SCE s'engage à mettre en œuvre la communication nécessaire pour que ce pré diagnostic couvre réellement tous les possibles de manière à :

- ne pas avoir à renouveler certaines visites de terrain,
- permettre à RTE de disposer d'une vision complète des enjeux et des contraintes possibles, ce qui permet d'anticiper, voire d'éviter les impacts et les contraintes règlementaires qu'ils impliquent.

La visite de terrain a été effectuée le 09 avril 2018, soit en début de printemps, à une période de détection de nombreuses espèces :

- Tout début de période de reproduction des oiseaux (absence des migrateurs transsahariens) ;
- Précoce pour de nombreuses plantes, mais juste à la bonne période pour détecter encore la Gagée des champs ;
- Un peu précoce pour les reptiles, surtout pas temps frais comme le jour de la visite.

SCE/Mai 2018 180195 6/50

		J	F	M	Α	M	J	J	A	S	0	N	D
HABITA	TS NATURELS				П								
FLORE	Vernale												
FLUKE	Estivale et tardive			5							11:40		-
	Vernaux												
INSECTES	Estivaux				П							- (
	Automnaux			4	П								
DOISCONS	Sédentaires												
POISSONS	Migrateurs				П								
AMP	PHIBIENS				П								
RE	PTILES								112				1
	Reproduction												
OISEAUX	Migration												
	Hivernage												
	Terrestres	1											
III III III III III III III III III II	Aquatiques	eva.											
MAMMIFÈRES	Marins							1			1.8		
	Chiroptères												

Tableau 1 : périodes recommandées pour des inventaires naturalistes et période de passage de SCE (cadre rouge)

1. Aire d'étude

Le projet se situe au sud du département des Hautes-Alpes, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la vallée de la Durance.

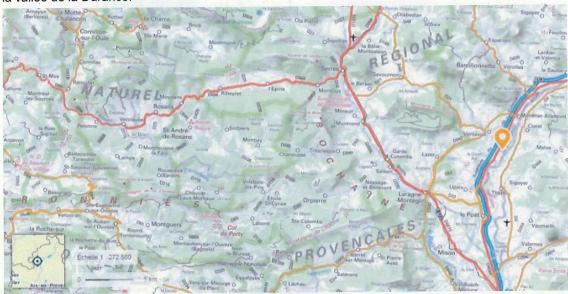


Figure 1 : Localisation générale

La zone d'étude correspond à l'extrémité sud d'un plateau étroit débouchant sur la vallée de la Durance, surplombant l'ancienne usine hydroélectrique de Ventavon. Cette partie de la commune est caractérisée par des collines marquées correspondant à d'anciennes terrasses alluviales d'alluvions grossières, creusées par la Durance et ses affluents. Ces terrasses sont colonisées par des pelouses sèches et fourrés, exposées au sud.

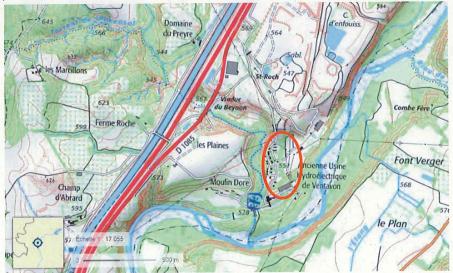


Figure 2 : Zone d'étude

9/50

Contexte naturel

2.1. Contexte général

2.1.1. Contexte géologique

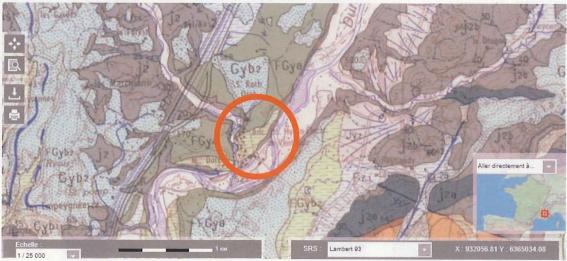


Figure 3 : Contexte géologique extrait du site http://infoterre.brgm.fr

L'aire d'étude s'appuie sur des dépôts morainiques du Würm, alluvions des basses terrasses et des glacis inférieurs. On distingue deux formations :

- FGya. Poudingue de Durance : alluvions caillouteuses grossières et puissantes qui affleurent verticalement dans les berges de la Durance. Elles forment le soubassement des basses terrasses, reposent sur un substratum irrégulier et sont recouvertes par les moraines internes (Würm). C'est un cailloutis à galets bien arrondis, même les plus petits (cm), très hétérométrique (blocs roulés jusqu'à 0,5 m de grand axe, voire plus), à matrice sablo-limoneuse grossière de couleur grise à noirâtre, d'origine durancienne. Le cailloutis est très homogène sur toute l'épaisseur, bien lité en longues lentilles entrecroisées, très cohérent mais meuble dans la masse. La cimentation n'en existe que sur les versants naturels, talus d'érosion entre terrasses et berges de la Durance.¹.
- FGyb2. Alluvions fluvio-glaciaires, stade du Poët. Elles forment une série de terrasses étagées façonnée dans la nappe alluviale des poudingues de Durance, et colmatent les fonds d'un certain nombre de chenaux marginaux ou transversaux.

Les terrasses alluvionnaires sont exploitées dans une vaste carrière contigüe.

¹ Extrait de la carte géologique 1/50000 du BRGM

2.1.2. Contexte biogéographique

Ventavon est situé dans la vallée de la Durance dans la série de la végétation subméditerranéenne du Chêne pubescent. La vallée bénéficie d'une influence méridionale.

La chênaie pubescente possède notamment en sous-bois *Genista cinerea*, *Spartium junceum*.

Les pelouses associées comptent notamment des graminées telles que Brachypodium rupestre, Bromopsis erecta, Koeleria vallesiana, Achnatherum calamagrostis, Stipa ssp.



Base typique de Koeleria vallesiana, avril 2018

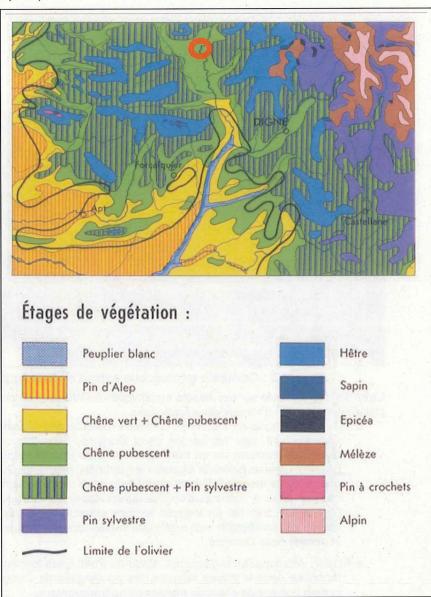


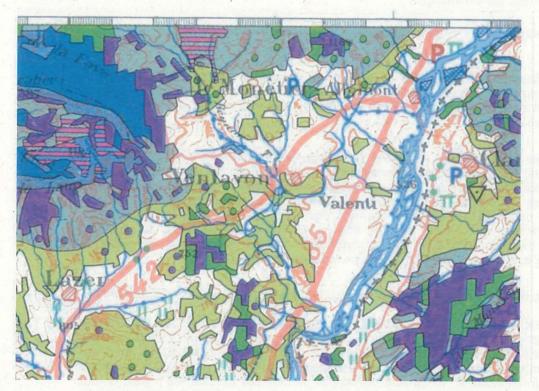
Figure 4 : Extrait de la carte de végétation de France (Source : CNRS)



Carte scannée

Œuvre collective du CNRS





B. ÉTAGE SUBMÉDITERRANEEN

4. SÉRIE SUBMÉDITERRANÉENNE DU CHÊNE PUBESCENT (avec Pin sylvestre)



4 a. Sous-série inférieure



4 b. Sous-série normale



2.2. Espaces reconnus pour leur intérêt écologique

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), du site de la DREAL PACA, du DOCOB de la Durance.

2.2.1. Inventaires scientifiques

2.2.1.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est un inventaire national du patrimoine naturel ; Il est établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère en charge de l'écologie et du développement durable et constitue un outil de connaissance du patrimoine national de la France.

Les ZNIEFF, qu'elles soient de type 1 (zones les plus remarquables) ou de type 2 (grands ensembles naturels intéressants), ont pour objectif le recensement et l'inventaire aussi exhaustif que possible des espaces naturels dont l'intérêt repose, soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème, soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux patrimoniaux rares et menacées. Cet outil de connaissance doit permettre une meilleure prévision des incidences des aménagements et des nécessités de protection de certains espaces fragiles. Elles n'ont aucun statut de protection réglementaire (pas de valeur juridique en soi) ; en revanche, les inventaires doivent être consultés lors de l'élaboration des documents et projets d'urbanisme et d'aménagement (PLU...).

Le secteur d'étude n'est pas inscrit au sein d'une ZNIEFF mais quelques-unes sont trouvées à proximité :

LA MOYENNE DURANCE À L'AVAL DE SERRE-PONÇON JUSQU'À SISTERON (930012748) et LA MOYENNE DURANCE, SES RIPISYLVES ET SES ISCLES DE L'AVAL DE LA RETENUE DE CURBANS-LA SAULCE À SISTERON (930020373). Bien que relativement encaissée entre d'anciennes terrasses fluvio-glaciaires perchées, la Durance a constitué un important lit, où se sont développés de multiples habitats liés à l'eau ou aux bordures de cours d'eau. Le site est caractérisé par une bonne représentativité de tous les stades de la dynamique de végétation, depuis les stades initiaux composés de bancs de graviers nus, en passant par les formations pionnières de colonisation des alluvions et délaissées, les saulaies arbustives et les ripisylves bien constituées. La végétation riveraine est dominée par des formations de hautes herbes, de fourrés et de forêts riveraines. Les bancs de graviers, récemment déposés et colonisés par une végétation pionnière sont assez peu nombreux et n'occupent que de faibles surfaces. En revanche les bancs de galets plus anciens occupent de plus vastes surfaces. Ils sont colonisés par une végétation de fourrés pionniers de saules, et sur les terrasses alluviales les plus hautes, et donc les plus sèches, de pelouses ou de garrigues à Thym (Thymus vulgaris), voire de chênaies de Chêne pubescent (Quercus humilis). En conséquence de cette très importante diversité de milieux, la flore et la faune sont également très variées. Par exemple, la flore associe à la fois des espèces végétales aux origines montagnarde et méditerranéenne. Plusieurs espèces patrimoniales de mammifères, oiseaux et poissons sont de même représentées sur ce site. Les milieux rivulaires cités ne concernent pas directement le site du projet étudié ici. En revanche, les milieux secs des terrasses hautes sont présentes.

A 2,8 km au sud-ouest, on trouve également la ZNIEFF de type 1 « PLATEAU ET COLLINES DU FOREST, AU NORD D'UPAIX » (930020095). Réparti entre 630 m et 684 m d'altitude, sur une surface d'à peine 60 hectares, le site s'inscrit dans l'étage de végétation supraméditerranéen. Ce site bénéficie d'un climat de type supra-méditerranéen à tendance continentale. Sa végétation est principalement composée de pelouses et de garrigues établies sur un substrat essentiellement marneux localement recouvert de dépôts morainiques. Ce site possède un habitat déterminant : les pelouses steppiques subcontinentales [all. Phyto. Stipo capillatae-Poion carniolicae (34.31)], qui se trouvent ici appauvries, car en limite occidentale d'aire de répartition alpine. Elles se développent sur les surfaces restreintes, faiblement à moyennement pentues, sur sol superficiel très sec. Des prairies sèches méso-xérophiles à Brome dressé (Bromus erectus) [all. Phyto. Mesobromion erecti (34.3265)], des landes supraméditerranéennes et oro-méditerranéennes à Genêt cendré (Genista cinerea) et Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia) [all. Phyto. Lavandulo angustifoliae-Genistion cinereae (32.61 et 32.62)] et des garrigues supra-méditerranéennes à Thym (Thymus vulgaris) [all. Phyto. Helianthemo italici-Aphyllanthion monspeliensis (32.63)] figurent également parmi les habitats représentatifs du site. De petites zones humides établies au creux des vallonnements ajoutent une note importante de biodiversité au site.

2.2.2. Protections réglementaires

2.2.2.1. Réseau NATURA 2000

Le secteur d'étude n'est inclut au sein d'aucun secteur réglementé, toutefois, différents sites NATURA 2000 se trouvent à proximité.

En contrebas du site étudié, on trouve le site Natura 2000 de la Vallée de la Durance, à la fois site Zone spéciale de conservation au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » (FR9301589), et la Zone de protection spéciale au titre de la Directive « Oiseaux » (FR9312003).

La Durance constitue un bel exemple de système fluvial méditerranéen, présentant une imbrication de milieux naturels plus ou moins humides et liés à la dynamique du cours d'eau. La variété des situations écologiques se traduit par une grande diversité d'habitats naturels : végétation basse des bancs graveleux et des dépôts de limons, boisements bas, étendues d'eau libre, bras morts directement associés au lit de la rivière, ainsi que différentes formes de forêts installées sur les berges. La plupart de ces habitats est remaniée à chaque crue et présente ainsi une grande instabilité et originalité. Le site présente un intérêt particulier puisqu'il concentre, sur un espace réduit, de nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire à la fois marqués par les influences méditerranéenne et montagnarde. La Durance assure un rôle fonctionnel important pour la faune et la flore : fonction de corridor (déplacement des espèces, tels que certains poissons migrateurs, chiroptères, insectes...), fonction de diversification (mélange d'espèces montagnardes et méditerranéennes) et fonction de refuge (milieux naturels relictuels permettant la survie de nombreuses espèces). Concernant la faune, la Durance présente un intérêt particulier pour la conservation : - de diverses espèces de chauves-souris - de l'Apron du Rhône, poisson fortement menacé de disparitionEspèces disparues ou dont la présence reste rarissime : Loutre d'Europe, Lamproie de Planer.

En ce qui concerne les oiseaux, La Durance constitue la seule grande rivière provençale, à régime méditerranéen, dont la biostructure a profondément évolué depuis quelques décennies (aménagements hydroélectriques). Fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, la vallée de la Durance est certainement l'un des sites de France où la diversité avifaunistique est la plus grande. La plupart des espèces françaises (à l'exception de celles inféodées aux rivages marins ou aux étages montagnards) peut y être rencontrée. La Durance est régulièrement fréquentée par plus de 60 espèces d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau NATURA 2000. Le site présente un intérêt particulier pour la conservation de certaines espèces d'intérêt communautaire, telles que le Blongios nain (20 à 30 couples), le Milan noir (100 à 150 couples), l'Alouette calandre (6 à 10 couples, soit 20% de la population nationale) et l'Outarde canepetière (une quinzaine d'individus). Les ripisylves, largement représentées, accueillent plusieurs colonies mixtes de hérons arboricoles (Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron garde-boeufs...). Les roselières se développant en marge des plans

d'eau accueillent de nombreuses espèces paludicoles (Héron pourpré, Butor étoilé, Blongios nain, Marouette ponctuée, Lusciniole à moustaches, Rémiz penduline...). Les bancs de galets et berges meubles sont fréquentés par la Sterne pierregarin, le Petit Gravelot, le Guêpier d'Europe et le Martin-pêcheur d'Europe.

Les zones agricoles riveraines constituent des espaces ouverts propices à diverses espèces patrimoniales (Alouette Iulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, etc.) et sont régulièrement fréquentées par les grands rapaces (Percnoptère d'Egypte, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin) nichant dans les massifs alentour (Luberon, Verdon, Alpilles, Lure ...). La vallée de la Durance constitue un important couloir de migration. Ses zones humides accueillent de nombreux oiseaux hivernants (canards, foulques...) et migrateurs aux passages printanier et automnal.



Figure 5 : Localisation des données d'inventaires et de protections réglementaires à proximité de la zone d'étude

2.3. Espèces protégées citées sur la commune de Ventavon Plantes supérieures : compte tenu de l'écologie des plantes abordée en annexe, les potentielles

présentes ici sont marquées par un astérisque*.

Nom valide	Nom vernaculaire
Agropyron cristatum subsp. Pectinatum (M.Bieb.) Tzvelev, 1970	Chiendent pectiné en forme de crête
Cypripedium calceolus L., 1753*	Sabot de Vénus, Pantoufle-de-Notre-Dame*
Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826*	Gagée des champs*
Klasea lycopifolia (Vill.) Á.Löve & D.Löve, 1961	Serratule à feuilles de Chanvre d'eau
Ophioglossum vulgatum L., 1753*	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent*
Papaver dubium L., 1753*	Pavot douteux*
Polygala comosa Schkuhr, 1796*	Polygala chevelu*
Polygala exilis DC., 1813	Polygale grêle, Polygale nain
Rosa gallica L., 1753*	Rose de France, Rosier de Provence*
Typha minima Funck, 1794	Petite massette, Massette grêle
Viola pumila Chaix, 1785	Petite violette, Violette naine
Zannichellia palustris L., 1753	Zannichellie des marais, Alguette

Amphibiens-reptiles: compte tenu des milieux présents sur le site d'étude, les potentielles présentes ici sont marquées par un astérisque*.

Nom valide	Nom vernaculaire
Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur
Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Sonneur à ventre jaune
Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite
Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)*	Couleuvre verte et jaune*
Hyla meridionalis Boettger, 1874	Rainette méridionale
Lacerta bilineata Daudin, 1802*	Lézard à deux raies*
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	Lézard des murailles*
Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)*	Couleuvre d'Esculape*
Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile
Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	Crapaud commun (Le)*
Coronella girondica (Daudin, 1803)*	Coronelle girondine, Coronelle bordelaise*
Natrix maura (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine
Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué
Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse
Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée
Timon lepidus (Daudin, 1802)*	Lézard ocellé*
Vipera aspis (Linnaeus, 1758)*	Vipère aspic*
Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse

16/50 SCE /Mai 2018 180195

Mammifères : toutes les chauves-souris citées sont potentiellement présentes ici pour la chasse au moins, ainsi que l'Ecureuil roux. Ces espèces sont marquées d'un astérisque*.

Nom valide	Nom vernaculaire
Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	Barbastelle d'Europe, Barbastelle*
Canis lupus Linnaeus, 1758	Loup gris
Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe
Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758)*	Muscardin*
Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	Pipistrelle de Kuhl*
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Pipistrelle commune*
Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	Oreillard roux, Oreillard septentrional*
Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)*	Oreillard gris, Oreillard méridional*
Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	Grand rhinolophe*
Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	Petit rhinolophe*
Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Écureuil roux*

Oiseaux : de nombreuses espèces citées. Les plus intéressantes ici sont les espèces d'intérêt européen, pouvant exploiter des pelouses sèches (voir également liste globale en annexe). Des rapaces tels que le Faucon pèlerin ou le Grand-Duc d'Europe peuvent nicher dans les falaises face au site étudié.

Nom valide	Nom vernaculaire
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe (nicheur possible falaises proches)
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc
Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe
Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan
Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin (nicheur possible falaises proches)
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur
Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette Iulu
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal
Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou

Papillons diurnes et zygènes : plusieurs espèces de pelouses sèches citées (voir annexe sur la répartition et des espèces)

Nom valide	Nom vernaculaire
Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)
Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)
Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La), Thaïs (La)
Actias isabellae (Graells, 1849)	Bombyx Isabelle (Le), Isabelle de France (L'), Papillon vitrail (Le)
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L'), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)
Zygaena brizae vesubiana Le Charles, 1933	Zygène de la Vésubie (La)
Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789)	Zygène de l'Esparcette (La), Zygène de la Dorycnie (La), Zygène cendrée (La)

Coléoptères saproxylophages : pas de gros arbre favorable à ces espèces sur le site étudié

Nom valide ·	Nom vernaculaire			
Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (Le)			
Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)	Barbot, Pique-prune			
Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes			

■ Libellules : pas de cours d'eau favorable à l'espèce sur le site étudié

Nom valide	Nom vernaculaire				
Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure				

2.4. Fonctionnalité écologique

2.4.1. Trame verte et Bleue

2.4.1.1. Définition

Au sens du Grenelle de l'environnement « La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation et à la restauration des continuités écologiques entre les milieux naturels ».Le décret n° 2012-1492 du 27 décembre 2012 relatif à la trame verte et bleue définit précisément cette notion au nouvel article R. 371-16 du code de l'environnement comme étant un « réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements auxquels des dispositions législatives reconnaissent cette compétence et, le cas échéant, celle de délimiter ou de localiser ces continuités. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire ».

Le nouvel article R. 371-18 précise quant à lui la notion de « continuités écologiques » constituant la trame verte et bleue. Ces continuités écologiques sont constituées de :

- « réservoirs de biodiversité » qui sont « des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces » ;
- et de « corridors écologiques » qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité.

Le décret définit également la notion de « remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques » qui consiste « dans le rétablissement ou l'amélioration de leur fonctionnalité » notamment pas des « actions de gestion, d'aménagement ou d'effacement des éléments de fragmentation qui perturbent significativement leur fonctionnalité et constituent ainsi des obstacles ».

2.4.1.2. Principe

La description d'un réseau écologique sur le territoire cherche à traduire la répartition spatiale de milieux plus ou moins intacts ou dégradés, reliés entre eux par des flux d'échanges, variables dans le temps et en intensité. Trois principes de base sont à prendre en compte :

- Les espèces sauvages ont besoin de se déplacer pour garantir leur survie : recherche de biotopes adaptés, rencontre d'autres individus pour la reproduction,...
- La notion de population est fondamentale pour toutes les espèces vivantes (animales et végétales), des individus isolés n'ont pas d'avenir...
- Pour se déplacer les espèces empruntent des couloirs préférentiels

Un réseau écologique est constitué des éléments suivants :

- Les réservoirs : milieux naturels de bonne qualité et de surface suffisante pour conserver une bonne fonctionnalité. Ce sont des zones biologiquement riches tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.
- Les zones de développement, constituées par des espaces transformés ou dégradés mais qui restent potentiellement favorables à la présence des espèces spécialisées.

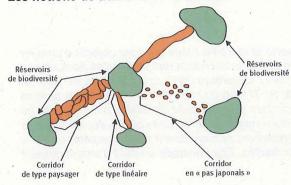
report pos etternate à la continuite cologique

Les continuums écologiques, formés par des ensembles d'espaces privilégiés dans lesquels peuvent se développer des métapopulations² grâce à des échanges permanents (cf. ci-dessous).

Les zones d'extension, potentielles intéressantes pour la faune mais actuellement non accessibles.

Les corridors biologiques, constitués par les espaces naturels utilisés par la faune et la flore pour se déplacer pendant un cycle de vie.

Les notions de trame et de continuum



Trame

Maillage écologique, local ou régional, dont la conception s'appuie sur une approche scientifique accompagnée d'une cartographie à l'aide d'un Système d'Information Géographique. Elle est issue de la combinaison de plusieurs sous-trames.

Sous-trame (Synonyme : sous-réseau, continuum écologique) :

Sur un territoire donné, c'est l'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu (forêt, zone humide...) et le réseau que constituent ces espaces plus ou moins connectés. Elle est composée de réservoirs de biodiversité, de corridors et d'autres espaces qui contribuent à former la sous-trame pour le type de milieu correspondant.

Source : Présentation et analyse des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques Éléments de porter à connaissance pour le séminaire du 27 septembre 2011

2.4.2. Schéma Régional de Cohérence Ecologique

La loi n°2010-788 du 12 Juillet 2010 portant Engagement national pour l'Environnement, dite loi « grenelle 2 » a défini l'obligation pour l'Etat et les Régions d'identifier leur Trame Verte et Bleue régionale dans le cadre d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

L'objectif du SRCE est, sur la base d'un diagnostic des continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors), de définir les enjeux prioritaires pour la préservation et la remise en état des continuités écologiques régionales et de déterminer un plan d'actions stratégique pour y répondre.

Le SRCE PACA a été arrêté par le préfet de Région le 26 novembre 2014.

Ce schéma constitue un outil important d'aménagement du territoire visant à préserver et restaurer les continuités écologiques à l'échelle régionale.

Le site s'inscrit aussi au sein d'espaces artificialisés, au contact de corridors alluviaux constitué par les vallées de la Durance et du Beynon (voir cartes pages suivantes).

² Une **métapopulation** est un groupe de populations séparées spatialement des mêmes espèces, lesquelles réagissent réciproquement à niveau quelconque.

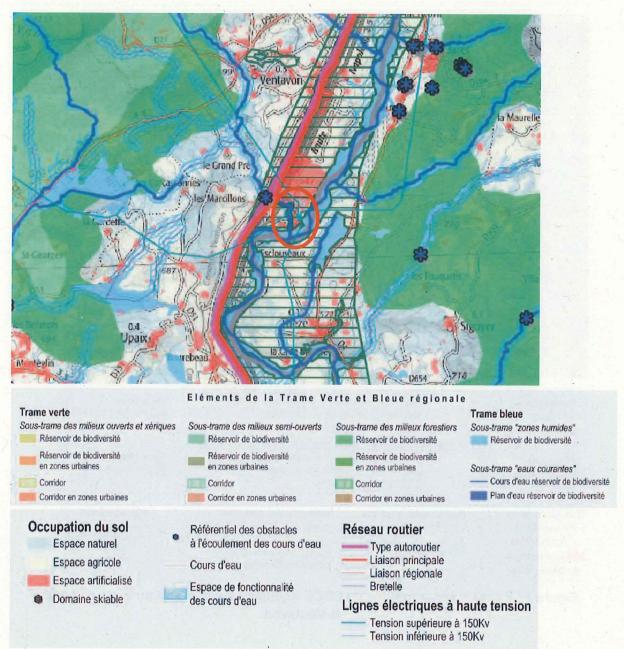


Figure 6 : Extrait cartographique du SRCE Aquitaine dans le secteur de la commune de Ventavon

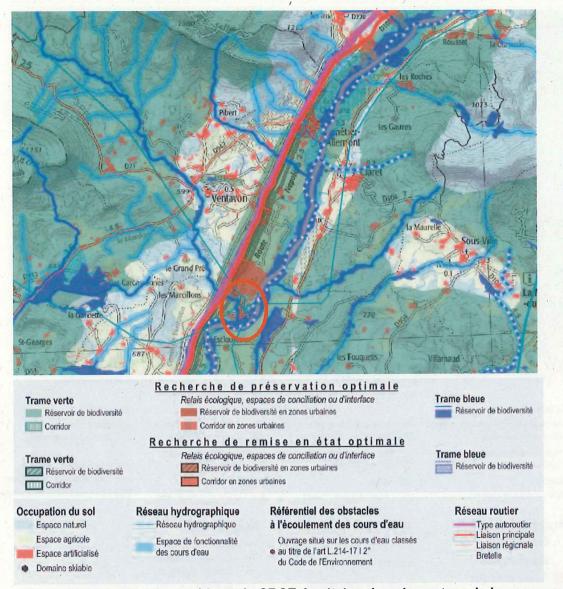


Figure 7 : Extrait cartographique du SRCE Aquitaine dans le secteur de la commune de Ventavon

3. Flore et habitats naturels rencontrés sur le site d'étude

3.1. Les habitats présents

Les habitats rencontrés sont listés dans le tableau ci-après. Les plantes rencontrées en avril 2018 figurent en annexe.

HABITATS PRESENTS	DESCRIPTION	CODE CORINE BIOTOPES	ENJEUX POUR LA FAUNE	INTERET ECOLOGIQUE
Garrigues à Thym vulgaire et pelouses sèches, ourlet à Brachypode, friche sur alluvions (mosaïques)	Rencontrées sous les pins, les affleurements rocheux surplombant le poste électrique, autour de l'ancien bassin au nord, et également sur toutes les pentes surplombant le Beynon	32.63, 34.11, 34.414, 34.513	Potentialités de papillons protégés, d'Oiseaux intéressants (Alouette lulu vue), de reptiles, zone de chasse de chauves-souris	Fort (une station de plante protégée)
Prairie pâturée	Prairie pâturée par des moutons à l'est, dérivant des pelouses sèches par amendements et semences de graminées	38, 81	Zone de chasse d'oiseaux, de chauves-souris	Moyen
Fourrés pionniers indigènes	Des massifs de Genêt d'Espagne, Genêt cendré surtout et quelques jeunes chênes	32.6	Zone de nidification d'oiseaux courants protégés. Abris pour reptiles	Moyen
Fourrés de robinier	Espèce introduite au début du XVIIe siècle, à fort pouvoir colonisateur et présentant souvent un sous-bois pauvre en espèces	83.324	Zone de nidification d'oiseaux courants protégés	Faible
Plantation de Pin noir	Alignement le long des anciennes conduites. Marque le paysage du site	83.3112	Zone de nidification d'oiseaux courants protégés	Faible
Boisement indigène : peupleraie noire, chênaie pubescente	Boisement de coteaux abrupts près du poste électrique, au sud	41.71 44.141	Zone de nidification d'oiseaux courants protégés, gîtes arboricoles de chiroptères	Moyen
Végétation lacunaire et dégradée : pelouses surpiétinées, végétation sur dalles béton (ancien bassin)	Les espèces des pelouses sèches et fourrés trouvent localement au niveau des dalles béton de l'ancien bassin des conditions favorables à leur développement (milieux secs et chauds). Près des habitations, les pelouses surpiétinées sont dégradées et colonisées par des plantes banales	86.4, 85.12	Espèces courantes souvent banales, pouvant être protégées (oiseaux, Lézard des murailles)	Faible
Espaces anthropisés : habitations et jardins associés, anciens bâtiments, installations EDF actuelles	Espaces artificialisés, avec végétations anthropiques ou adventives	65, 86.2, 86.4	Espèces courantes souvent banales, pouvant être protégées (oiseaux, Lézard des murailles)	Très faible

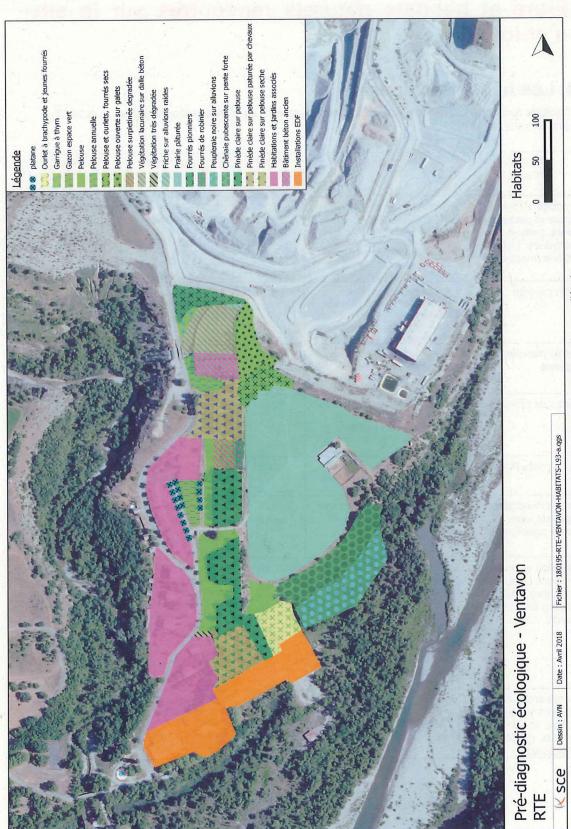


Figure 8 : Cartographie simplifiée des habitats sur la zone d'étude



Prairie surpâturée et pelouse sèche sous pinède



Ourlet calcicole et affleurement rocheux juste au nord du poste électrique



Poste électrique et rebord de falaise juste au nord



Pinède de Pin noir et fourrés/ourlets



Pelouses d'annuelles et garrigue à Thym vulgaire



Pelouse sèche ouverte sur alluvions et pelouses fragmentaires au fond de l'ancien bassin



Falaise en bordure de la Durance et vallée encaissée à l'ouest du futur site de stockage (une ancienne conduite part de ce bassin et plonge vers la vallée)



SCE/SDU/P180195 Mai 2018 / Page 26 sur 50

3.2. Singularités floristiques

Une plante protégée au niveau national a été rencontrée sur le site, au niveau des pelouses sèches. Il s'agit de la Gagée des champs *Gagea villosa*. Quelques pieds seulement ont été trouvés. Cette espèce est largement répandu en PACA.

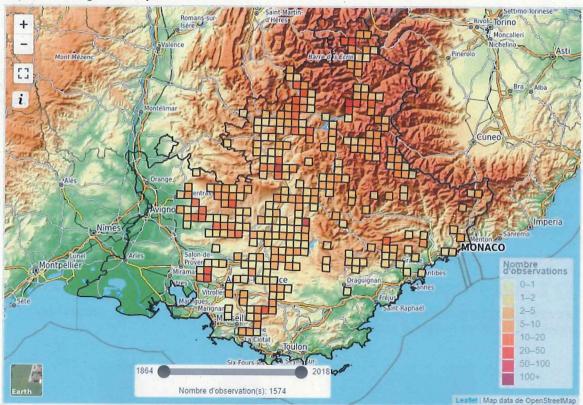




Figure 9 : Gagée des champs (Gagea villosa), avril 2018, Ventavon

3.3. Situation du site vis-à-vis des zones humides

3.3.1. Définition

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. Ces espaces possèdent de fortes potentialités biologiques et présentent de nombreux avantages écologiques (protection contre les inondations, épuration des cours d'eau...).

La définition des zones humides est donnée par l'article L.211-1 du Code de l'Environnement, issu de la Loi sur l'Eau n°92-3 du 3 janvier 1992 et complété par la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006. La loi reconnaît qu'il est d'intérêt général de préserver et de gérer durablement les zones humides. Elles font l'objet d'une rubrique de la nomenclature « loi sur l'eau » (rubrique 3.3.1.0) qui soumet un projet à déclaration pour toute suppression de zone humide supérieur à 1 000 m² et à autorisation pour une surface supérieure ou égale à 1 hectare.

Notes:

La délimitation des secteurs humides est basée sur l'analyse de la végétation en place pour rechercher notamment la présence d'espèces hygrophiles, apprécier leur abondance et caractériser le ou les types d'habitat présents.

3.3.2. Zones humides sur le secteur d'étude

Les zones humides du secteur se cantonnent aux bordures des cours d'eau proches. Aucune n'est présente sur le linéaire reliant le projet de stockage au poste électrique.



Bras au sud du poste électrique actuel, envahi de Roseau commun Phragmites australis

SCE/SDU/P180195 Mai 2018 / Page 28 sur 50

4. Faune rencontrée sur le site d'étude

4.1. Avifaune

La liste des oiseaux observés en avril sur le site d'étude est donnée ci-dessous.

Ces espèces se répartissent en différents cortèges.

- Espèces anthropophiles liées aux bâtiments ;
- Espèces liées aux zones humides de la Durance proche, et de ses affluents ;
- Espèces liées aux boisements et fourrés ;
- Espèces de milieux semi-ouverts à ouverts : Alouette lulu, Bruant zizi

Le site en tant que tel est susceptible d'accueillir des oiseaux nicheurs de fourrés, et très localement de pelouse comme l'Alouette lulu. Sa surface est dérisoire par rapport aux zones de chasse de grands rapaces à enjeux comme le Circaète jean-le-blanc par exemple, prédateur quasi exclusif de serpents.

Nom français	Nom scientifique	annexe 1 Directive Oiseaux	Protégée en France	Liste Rouge nicheurs France	Liste Rouge hivernants France	PNĀ	STOC fr 2001-2015	Liste Rouge nicheurs PACA	Det. PACA	Rem. PACA
Aigrette garzette	Egretta garzetta	X	X	PURE						X
Alouette Iulu	Lullula arborea	X	X				déclin modéré (- 19%)			X
Bergeronnette							déclin modéré (-			Market 1
des ruisseaux	Motacilla cinerea		X				27%)			
Bergeronnette grise	Motacilla alba		V							7.
	IVIOLACIIIA AIDA		Х				stable			
Bruant zizi	Emberiza cirlus		X			- 1				P
Buse variable	Buteo buteo		x				déclin modéré (- 8%)	Practice of the second		
Chardonneret	STERVE STORY	Teacher of				- V	déclin modéré (-			
élégant	Carduelis carduelis	Market Nie	X	VU		12 14	55%)			
Choucas des		The sure of the	Gis truent					V III		
tours	Corvus monedula	La control de	X				déclin (-28%)	The same party	Distinge.	EW E
Circaète Jean-le- Blanc	Circaetus gallicus	X	X				augmentation modérée (+109%)		4	X
							déclin modéré (-			Y
Corneille noire	Corvus corone	Resident to the		epi lesson			4%)	diam'r.		
Epervier d'Europe	Accipiter nisus		X		MALE Y		déclin modéré (- 22%)		egatin.	
Etourneau				11.00			déclin modéré (-		M. 17 TH	E 74 Y
sansonnet	Sturnus vulgaris					- 5	12%)			
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla		X				augmentation modéré (+27%)			
Geai des chênes	Garrulus glandarius						augmentation modéré (+14%)			
Grand Corbeau	Corvus corax		X							BZ T
Grande Aigrette	Casmerodius alba	X	X	NT				VU	X	
Grimpereau des	Certhia	~	^	INI				VO	^	
jardins	brachydactyla		Χ				stable			
Grive draine	Turdus viscivorus	à combite	moen rocks	pho red	dinarris xi	e airli	stable	a cecah	ne en	
Héron cendré	Ardea cinerea	noted ass	X	sile m			L. Participand Server			
Hirondelle de	Ptyonoprogne	es l'arrais	State High	No.	not see a	Horri	déclin modéré (-	Marine Co		
rochers	rupestris		X				47%)			4.5
Huppe fasciée	Upupa epops		х				augmentation modérée (+16%)		4 1 1	X
Linotte	Carduelis		^			15.	déclin modéré (-		T F	^
mélodieuse	cannabina		X	VU			30%)	VU		
Martinet noir	Apus apus		X	NT	121		déclin modéré (- 35%)			
Merle noir	Turdus merula			4						
Mésange à	Aegithalos						stable déclin modéré (-			
longue queue	caudatus		X		,		19%)	71748		
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus		x				stable			

		T	T							
Nom français	Nom scientifique	annexe 1 Directive Oiseaux	Protégée en France	Liste Rouge nicheurs France	Liste Rouge hivernants France	PNA	STOC fr 2001-2015	Liste Rouge nicheurs PACA	Det. PACA	Rem. PACA
Mésange charbonnière	Parus major		x				stable			
Milan noir	Milvus migrans	x	x				augmentation modéré (+48%)			
Milan royal	Milvus milvus	x	x	VU	VU	2002- 2006 (EP)	augmentation modéré (+81%)	ana aradi waxay	X	
Moineau domestique	Passer domesticus		x				déclin modéré (- 13%)	and and a	edh	
Pic épeiche	Dendrocopos major		x		a sinve	ALS	augmentation modéré (+9%)			
Pic vert	Picus viridis		x				déclin modéré (- 6%)			
Pigeon biset domestique	Columba livia domestica	delen ut	Los den	napiic i	All halles	ng ba	stable	in the	3 3/12	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Tax Los	x				augmentation modérée (+7%)	/		
Rougegorge familier	Erithacus rubecula		x				déclin modéré (- 25%)			
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros		x			. /	stable			
Serin cini	Serinus serinus		x	VU			déclin modéré (- 42%)			
Sittelle torchepot	Sitta europaea		X				stable			
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto						augmentation modérée (+15%)			
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes		x			*	stable			Elean Warnin

Directive européenne Oiseaux (2009/147/CE)		An1	espèces vulnérables, rares ou menacées de disparition pouvant bénéficier de mesures de protections spéciales de leurs habitats (mise en place de ZPS)
Espèce protégée en France (29/10/2009)		art.3	sont interdit la destruction, le dérangement intentionnel, la capture et l'enlèvement de l'espèce et des œufs, ainsi que la destruction ou l'altération des nids, des sites de reproduction et des aires de repos de l'espèce
Listes Rouges (UICN-MNHN-LPO-SEOF-ONCFS, 2016)		CR	En Danger Critique d'Extinction
	Media .	EN	En Danger
		VU	Vulnérable
	A HINE III	NT	Quasi-menacée
STOC FR - 2001-2011			Suivi temporel des oiseaux communs (mnhn.fr/vigie-nature, 2012)

4.2. Reptiles et Amphibiens

Il ne semble pas y avoir de site favorable aux amphibiens pour leur reproduction sur le site étudié. En revanche, les lisières, bordures de fourrés, affleurements rocheux, blocs béton sont favorables aux reptiles, et en particulier à une espèce commune comme le Lézard des murailles.

4.3. Mammifères

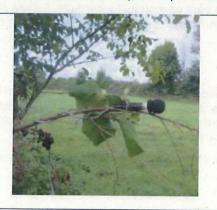
Seul le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) et le Lièvre brun (*Lepus europaeus*) ont été détectés présent sur la zone d'étude. Compte tenu du contexte naturel, on peut noter la présence potentielle de l'Ecureuil roux et du Hérisson d'Europe, espèces protégées nationales et citée sur la commune.

Les Chiroptères n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques. La conduite reliant l'ancienne usine aux abords du poste électrique actuel, offre de bonnes potentialités pour un gîte d'hivernage, de reproduction ou de transit/swarming pour les chauves-souris, qui débouche sur la vallée de la Durance, zone d'alimentation importance pour ce groupe. La conduite, fermée par un grillage et cadenas, n'a pas été prospectée, car selon l'exploitant rencontré, dans un état de conservation inconnu, et potentiellement dangereuse.



Afin d'étudier les enjeux vis-à-vis de ce groupe, plusieurs solutions sont possibles :

- Prospection avec le personnel d'EDF: repérage d'indices de présence (individus, crottes, cavités artificielles);
- Implantation dans la conduite, près de l'ouverture d'un enregistreur automatique :
 - En période de reproduction : juin-juillet ;
 - En période automnale (transit, swarming) : septembre-octobre ;
 - En période hivernale par temps doux (novembre-décembre).





Boitier et micro du SM 2 BAT permettant d'enregistrer les contacts de chauves souris sur une nuit complète.

SCE/SDU/P180195

4.4. Insectes

Plusieurs espèces de papillons protégées sont citées sur la commune. Les pelouses sèches du site leur sont favorables, même si les surfaces concernées sont dérisoires par rapport aux surfaces rencontrées dans les coteaux proches.

5. Conclusion sur l'intérêt écologique du site d'étude

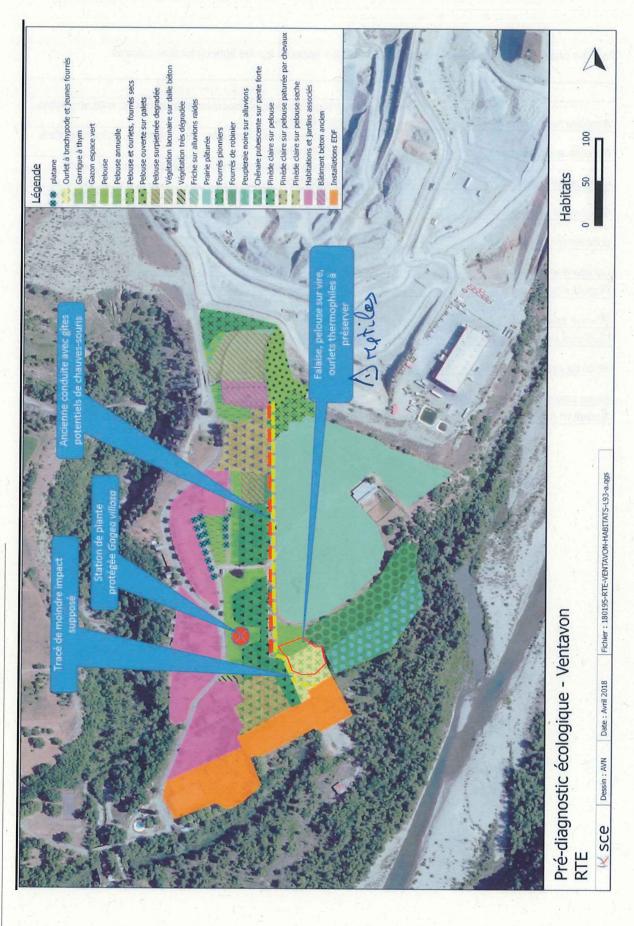
Les principales caractéristiques du site sont les suivantes :

- Des espaces anthropisés, témoins du passé industriel du site (ancienne usine hydro-électrique), mais également actuel (carrière, poste électrique), habitations
- Dans un cadre naturel d'exception : confluence de la Durance et du ruisseau du Beynon, tous deux très encaissés; un ancien bassin bétonné, avec des végétations fragmentaires de dalles rocheuses, pelouses, arbustes pionniers, que l'on rencontre largement dans les espaces naturels contigus;
- Des pelouses sèches sur alluvions grossières d'anciennes terrasses alluviales, avec une moins une plante protégée (Gagea villosa), et potentiellement des papillons protégés courants dans ce secteur du département, des oiseaux d'intérêt communautaire (observés : Alouette Iulu, Circaète jean-le-blanc –prédateur de serpents-, Milan noir et royal);
- Des potentialités de reptiles importantes au niveau des lisières thermophiles bordant la conduite enterrée conservée, mais également localement au niveau des structures béton fissurées de l'ancien bassin :
- Des alignements de Pin noir établis sur ces pelouses, au niveau des anciennes conduites (restes de béton localement), avec des fourrés sur les marges non entretenues. La végétation potentielle est ici la série de végétation de la chênaie pubescente, dont on pourra s'inspirer pour les plantations paysagères :
 - Des espèces adaptées au contexte local ;
 - Des invertébrés qui ont co-évolué avec ces essences ;
 - Des vertébrés parfois exigeants, qui tirent profit de ces habitats pour s'y reproduire ou s'y nourrir
- Des milieux sans lien dynamique étroit avec les milieux humides de la vallée de la Durance contiguë, reconnue pour ses enjeux écologiques (ZNIEFF, sites Natura 2000);
- Une ancienne conduite de grand diamètre, de plusieurs centaines de m de longueur, gîte potentiel d'hivernage, de reproduction ou de transit pour les chauves-souris, qui débouche sur la vallée de la Durance, zone d'alimentation importance pour ce groupe. La conduite, fermée par un grillage et cadenas, n'a pas été prospectée, car selon l'exploitant rencontré, dans un état de conservation inconnu, et potentiellement dangereuse.

Suite de l'inventaire proposée :

- S'assurer de la présence de gîtes à chauves-souris dans la conduite : placer un enregistreur automatique d'ultra-sons, à l'intérieur, près de la sortie ; la présence de ces chauves-souris ne serait pas incompatible avec les travaux, sous réserve de réaliser ceux-ci à une période compatible avec le stationnement des animaux ;
- Poursuivre l'inventaire des reptiles et plantes, et papillons diurnes sur les pelouses, dont l'évitement paraît préférable.

SCE/SDU/P180195 Mai 2018 / Page 32 sur 50



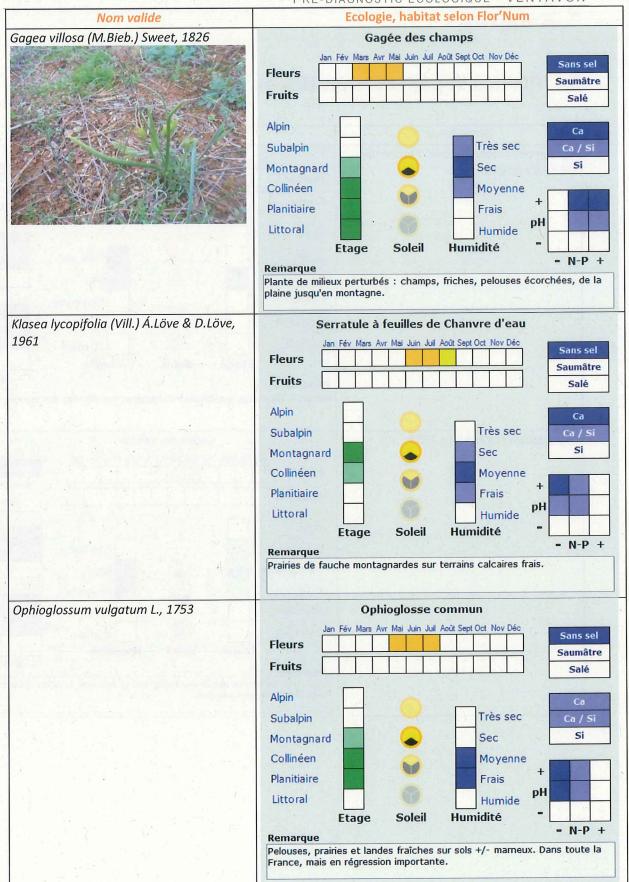
Pour les plantations paysagères éventuelles, on peut s'appuyer sur les ligneux locaux suivants :

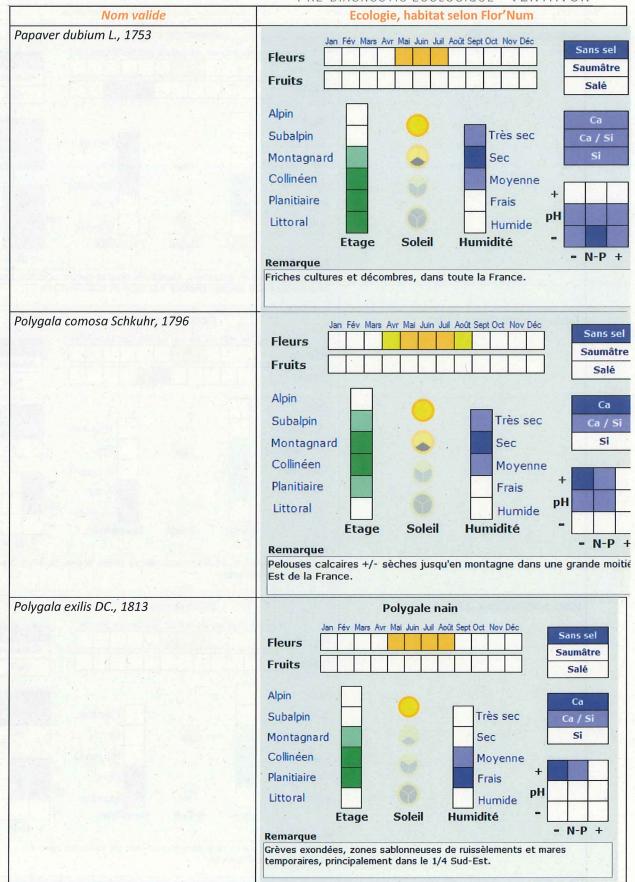
NOM LATIN	HABITAT OPTIMAL
Amelanchier ovalis Medik.	Fourrés arbustifs médioeuropéens, montagnards, mésotrophiles, basophiles, xérophiles
Colutea arborescens L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, montagnards, mésotrophiles, basophiles, xérophiles
Cornus sanguinea L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Crataegus monogyna Jacq.	Fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Juniperus communis L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, mésotrophiles, basophiles
Lonicera xylosteum L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, mésotrophiles, basophiles
Populus sylvestris L	bois caducifoliés médioeuropéens
Prunus spinosa L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Quercus pubescens Willd.	bois caducifoliés médioeuropéens, basophiles, occidentaux
Robinia pseudoacacia L.	bois caducifoliés médioeuropéens, planitiaires-collinéens, eutrophiles
Rosa canina L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Spartium junceum L.	fourrés arbustifs européens pionniers, acidophiles, xérophiles

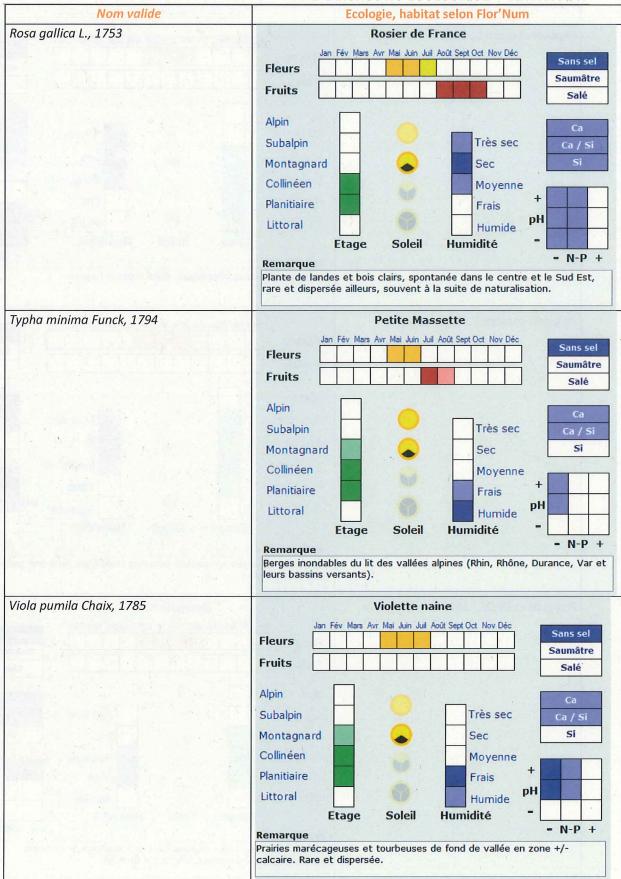
3. Annexes

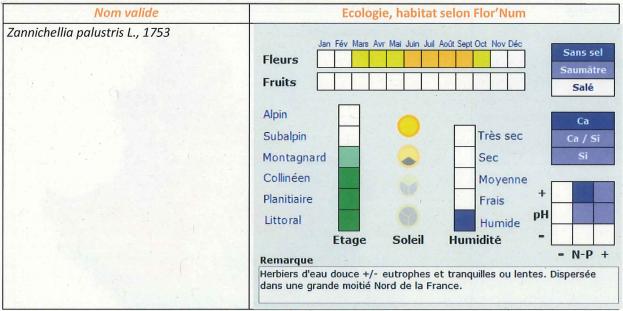
3.1. Plantes supérieures protégées

Nom valide	Ecologie, habitat selon Flor'Num
Agropyron cristatum subsp. Pectinatum (M.Bieb.) Tzvelev, 1970	Fleurs Fruits Jan Fév Mars Avr Mai Juin Juil Août Sept Oct Nov Déc Sans sel Saumâtre Salé
	Alpin Subalpin Montagnard Collinéen Planitiaire Littoral Etage Soleil Humidité Remarque Pelouses de crêtes sommitales chaudes et ensoleillées des Hautes Alpes
Cypripedium calceolus L., 1753	Sabot-de-Vénus
	Fleurs Fruits Jan Fév Mars Avr Mai Juin Juil Août Sept Oct Nov Déc Sans sel Saumâtre Salé
	Alpin Subalpin Montagnard Collinéen Planitiaire Littoral Ca Ca / Si Sec Si Moyenne Frais Humide Humide Frais Humide Frais Humide Frais Humide Frais Humide
	Etage Soleil Humidité - N-P +

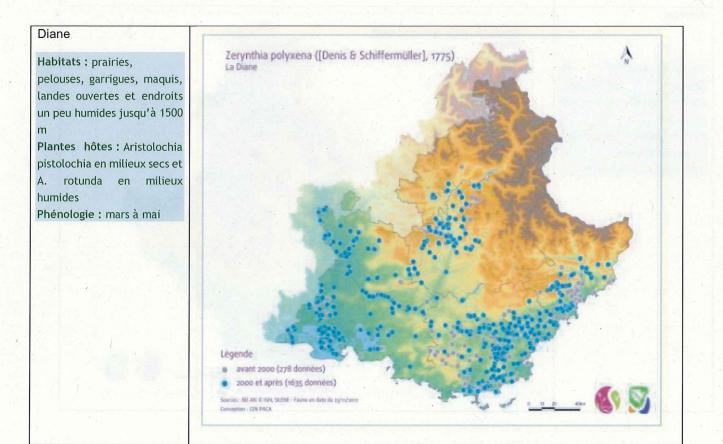








3.2. Papillons



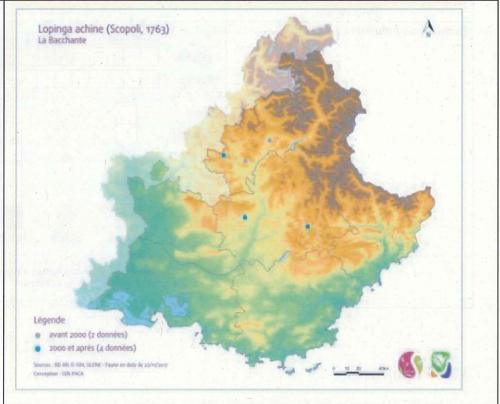
Bacchante

Habitats: lisières et bois clairs à herbes hautes jusqu'à 1200 m.

Plantes hôtes : diverses

graminées

Phénologie : juin et juillet



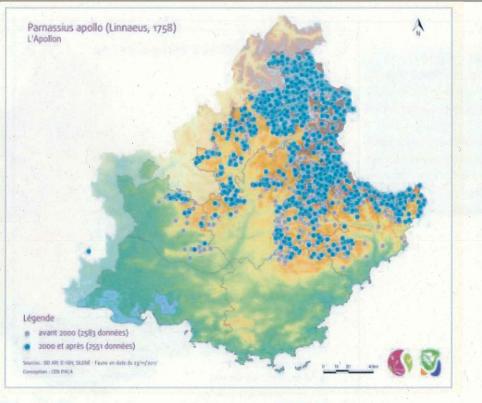
Apollon

Habitats : prairies et pelouses rocailleuses, éboulis, clairières entre 400 et 2700 m

Plantes hôtes: Sedum sp.,

et Sempervivum sp.

Phénologie: mai à août

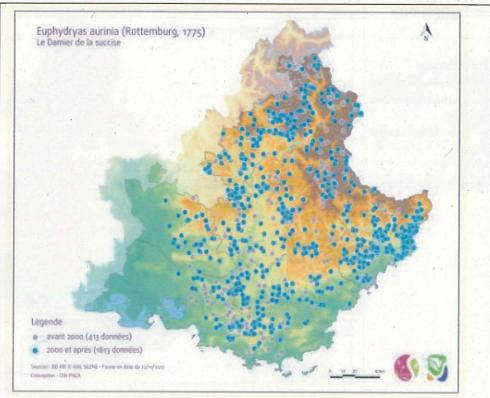


Damier de la Succise

Habitats: prairies maigres et humides, pelouses, lisières ensoleillées jusqu'à 2600 m

Plantes hôtes: Succisa pratensis en milieux humides, Scabiosa columbaria et Cephalaria leucantha en milieux secs, Gentiana sp. En moyenne montagne

Phénologie : fin avril à juillet en fonction de l'altitude



Zygène de la Vésubie

Habitats: lisières, talus et

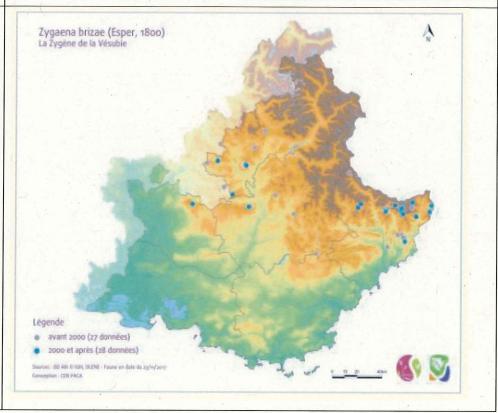
prairies

Plantes hôtes: Cirsium sp.,

Onopordum sp.

Phénologie: fin juin à

juillet



Zygène de l'Esparcette

Habitats: prairies

mésophiles ou sèches fleuries et faiblement

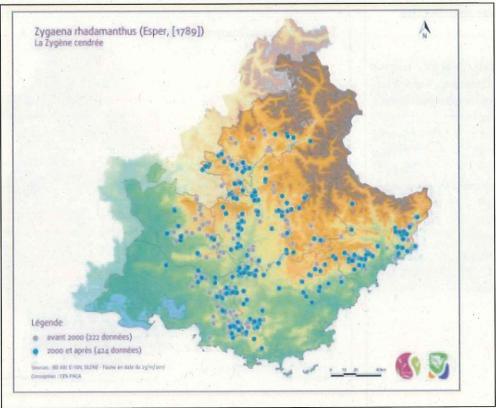
arborées

Plantes hôtes: Dorycnium pentaphyllum, Lotus sp.,

Onobrychis sp.

Phénologie : avril à juillet

SCE/SDU/P180195



Mai 2018 / Page 42 sur 50

PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE - VENTAVON 3.3. Liste des plantes supérieures observées le 09 avril 2018

NOM SCIENTIFIQUE	HABITAT OPTIMAL
Achillea millefolium L.	prairies médioeuropéennes, mésohydriques
Achnatherum calamagrostis (L.) P.Beauv.	éboulis fins médioeuropéens, basophiles, montagnards, héliophiles, psychrophiles
Alyssum alyssoides (L.) L.	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, méso à subméditerranéennes
Amelanchier ovalis Medik.	Fourrés arbustifs médioeuropéens, montagnards, mésotrophiles, basophiles, xérophiles
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Ourlets thérophytiques vernaux, nitrophiles, thermophiles
Arum maculatum L.	sous-bois herbacés médioeuropéens, basophiles
Astragalus monspessulanus L.	pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado- illyriennes
Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt.	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.	Ourlets basophiles européens
Brachypodium sylvaticum (Huds.)	
P.Beauv.	ourlets internes médioeuropéens, eutrophiles, mésohydriques
Bromopsis erecta (Huds.) Fourr.	Pelouses basophiles médioeuropéennes méridionalo- occidentales
Cardamine hirsuta L.	ourlets thérophytiques vernaux, nitrophiles, thermophiles
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb.	tonsures annuelles basophiles, européennes
Centaurea aspera L.	pelouses basophiles méditerranéennes
Centaurea paniculata L.	pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado- illyriennes
Centranthus ruber (L.) DC.	Parois européennes, eutrophiles
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes
Clematis vitalba L.	
Cierratis Vitalba L.	lianes grimpantes sur parois et arbres fourrés arbustifs médioeuropéens, montagnards, mésotrophiles,
Colutea arborescens L.	basophiles, xérophiles
Cornus sanguinea L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Crataegus monogyna Jacq.	Fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Crepis foetida L.	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, subméditerranéennes
Cronia vaninaria I	prairies médioeuropéennes, mésohydriques, fauchées,
Crepis vesicaria L.	thermophiles
Dactylis glomerata L.	prairies médioeuropéennes, mésohydriques, fauchées
Daucus carota L.	friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes Friches vivaces rudérales pionnières, mésoxérophiles,
Diplotaxis tenuifolia (L.) DC.	médioeuropéennes, thermophiles
Dorycnium hirsutum (L.) Ser.	Garrigues méditerranéennes occidentales
Draba verna L.	ourlets thérophytiques vernaux, nitrophiles, thermophiles
Echium vulgare L.	friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes
Erodium cicutarium (L.) L'Hér.	Tonsures annuelles basophiles, européennes
Eryngium campestre L.	pelouses basophiles médioeuropéennes
Euphorbia cyparissias L.	pelouses basophiles médioeuropéennes
Euphorbia helioscopia L.	annuelles commensales des cultures sarclées basophiles, médioeuropéennes, mésothermes
Euphorbia serrata L.	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésohygrophiles
Fumana procumbens (Dunal) Gren.	Pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, xérophiles
Fumaria officinalis L.	annuelles commensales des cultures basophiles

NOM SCIENTIFIQUE	HABITAT OPTIMAL
Galega officinalis L.	mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes
Galium sp.	
Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet	friches vivaces rudérales pionnières, mésoxérophiles, subméditerranéennes
Genista cinerea (Vill.) DC.	garides basophiles sub/supraméditerranéennes, mésohydriques, thermophiles des préalpes
Glaucium flavum Crantz	alluvions grossières hygrophiles des zones alluviales orophiles, subméditerranéennes pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado-
Helianthemum apenninum (L.) Mill.	illyriennes
Helianthemum hirtum (L.) Mill.	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles
Helictochloa bromoides (Gouan) Romero Zarco	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles à mésohydriques
Hieracium murorum L.	ourlets externes acidophiles médioeuropéens
Hieracium sp.	the resident to the milester musey it was
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales
Himantoglossum robertianum (Loisel.)	nalauses hasanhilas másamáditarranáannas, másahyaranhilas
P.Delforge	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésohygrophiles pelouses basophiles médioeuropéennes méridionalo-
Hippocrepis comosa L.	occidentales tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, méso à
Hornungia petraea (L.) Rchb.	subméditerranéennes
Hypericum perforatum L.	friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes
Iris cf. lutescens Lam.	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles
Juniperus communis L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, mésotrophiles, basophiles
Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, xérophiles
Lamium amplexicaule L.	annuelles commensales des cultures sarclées basophiles, médioeuropéennes, mésothermes
Lamium purpureum L.	annuelles commensales des cultures sarclées basophiles, médioeuropéennes, mésothermes
Lonicera xylosteum L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, mésotrophiles, basophiles
Lotus corniculatus L.	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, mésohydriques
Medicago sativa L.	friches vivaces mésoxérophiles, médioeuropéennes
Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey.	ourlets thérophytiques vernaux, nitrophiles, thermophiles
Muscari comosum (L.) Mill.	friches vivaces rudérales pionnières, mésoxérophiles, subméditerranéennes
Muscari neglectum Guss. ex Ten.	friches vivaces rudérales pionnières, mésoxérophiles, subméditerranéennes
Myosotis ramosissima Rochel	ourlets thérophytiques vernaux, nitrophiles, thermophiles
Odontites sp.	pelouses basophiles médioeuropéennes
Ononis minutissima L.	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésohygrophiles
Phragmites australis (Cav.) Steud.	roselières et grandes cariçaies eurasiatiques
Picris hieracioides L.	friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes
Pinus nigra Arnold	bois caducifoliés médioeuropéens
Plantago sempervirens Crantz	pelouses basophiles centroeuropéennes, steppiques, des sols constitués des Alpes internes
Plantago lanceolata L.	prairies européennes
Poa bulbosa L.	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles) et mobiles (sables), médioeuropéennes à méditerranéennes
Poa pratensis L.	prairies européennes
i va prateriois L.	prantes europeennes

NOM SCIENTIFIQUE	HABITAT OPTIMAL
Populus nigra L.	bois caducifoliés médioeuropéens, hygrophiles à amphibies
Potentilla tabernaemontani Asch.	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles),
nom. illeg.	subméditerranéennes à continentales-montagnardes, basophiles
Poterium sanguisorba L.	pelouses basophiles médioeuropéennes
	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards,
Prunus spinosa L.	méso à eutrophiles
Quercus pubescens Willd.	bois caducifoliés médioeuropéens, basophiles, occidentaux
	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales,
Ranunculus bulbosus L.	mésohydriques
Reseda phyteuma L.	annuelles commensales des cultures basophiles
Dahinia mandana i	bois caducifoliés médioeuropéens, planitiaires-collinéens,
Robinia pseudoacacia L.	eutrophiles
Rosa canina L.	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-montagnards, méso à eutrophiles
Rosa sp.	meso a catroprines
Rubus sp.	mile in microsoftal Control of 1971 c. Ann. D. A. and Anney A. and Anney A.
Salvia verbenaca L.	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésohygrophiles
Saponaria ocymoides L.	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, xérophiles, montagnardes
Caponana Ocymolaes E.	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, méso à
Saxifraga tridactylites L.	subméditerranéennes
	tourbières basses médioeuropéennes à boréo-subalpines,
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják	basophiles
	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles) et mobiles
Sedum acre L.	(sables), médioeuropéennes à méditerranéennes, basophiles
Sedum album L.	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles) et mobiles (sables), médioeuropéennes à méditerranéennes
Godam dibam E.	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles) et mobiles
Sedum dasyphyllum L.	(sables), médioeuropéennes à méditerranéennes
	pelouses des sables basophiles, dolomiticoles, continentales,
Sedum ochroleucum Chaix	euryméditerranéennes
Codum codiference (Ican) Day	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles),
Sedum sediforme (Jacq.) Pau	méditerranéennes à subméditerranéennes, basophiles pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles à
Silene italica (L.) Pers.	mésohydriques
Spartium junceum L.	fourrés arbustifs européens pionniers, acidophiles, xérophiles
орания јановат Е.	pelouses basophiles centroeuropéennes, steppiques, des sols
Stipa capillata L.	constitués
Stipa sp.	
Taraxacum sp.	
	pelouses basophiles sub/supraméditerranéennes, marnicoles,
Teucrium polium L. subsp. polium	mésohygrophiles
Thymus longicaulis C.Presl	pelouses basophiles européennes orientales steppiques
Thymus vulgaris L.	pelouses basophiles méditerranéennes
Verbascum sinuatum L.	friches vivaces xérophiles, méditerranéennes
Veronica persica Poir.	annuelles commensales des cultures basophiles
Viola odorata L.	
viola odorata L.	ourlets internes médioeuropéens, eutrophiles, mésohydriques

3.4. Liste des oiseaux protégés cités sur la commune

Nom valide	Nom vernaculaire
Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe
Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde
Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle
Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte
Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe
Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse
Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir
Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal
Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette
Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré
Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré
Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc
Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe
Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe
Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant
Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe
Carduelis citrinella (Pallas, 1764)	Venturon montagnard
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins
Certhia familiaris Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti
Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot
Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire
Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse
Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche
Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux
Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	Busard Saint-Martin
Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré
Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs

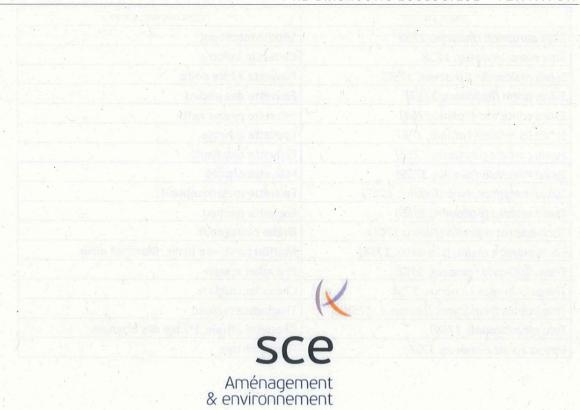
SCE/SDU/P180195 Mai 2018 / Page 46 sur 50

Nom valide	Nom vernaculaire
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux
Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe
Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau
Corvus corone cornix Linnaeus, 1758	Corneille mantelée
Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue
Cygnus olor (Gmelin, 1803)	Cygne tuberculé
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche
Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette
Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer
Emberiza cia Linnaeus, 1766	Bruant fou
Emberiza cirlus Linnaeus, 1758	Bruant zizi
Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune
Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan
Emberiza schoeniclus (Línnaeus, 1758)	Bruant des roseaux
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier
Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres
Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes
Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve
Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée
xobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Butor blongios, Blongios nain
lynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur
Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse
Carus canus Linnaeus, 1758	Goéland cendré
arus fuscus Linnaeus, 1758	Goéland brun
arus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée
ophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée
oxia curvirostra Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins
ullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette Iulu
uscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle
Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal

Nom valide	Nom vernaculaire
Monticola saxatilis (Linnaeus, 1758)	Monticole de roche, Merle de roche
Monticola solitarius (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu
Motacilla alba alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux
Motacilla flava flava Linnaeus, 1758	i ken al-es (o prijes), begin tij de en in a
Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobernouche gris
Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère
Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris
Oenanthe hispanica (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard
Denanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune
Otus scops (Linnaeus, 1758)	Hibou petit-duc, Petit-duc scops
Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique
Passer domesticus domesticus (Linnaeus, 1758	3)
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire
Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore
Petronia petronia (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie
Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir
Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce
Phylloscopus collybita collyba (Vieillot, 1817)	
Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis
Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert
Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé
Poecile montanus (Conrad, 1827)	Mésange boréale
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette
Porzana porzana (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée
Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet
Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers
Pyrrhocorax graculus (Linnaeus, 1766)	Chocard à bec jaune
Pyrrhocorax pyrrhocorax (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge
Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau
Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé
Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage
Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1756)	Tarier pâtre
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini

Nom valide	Nom vernaculaire
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot
Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire
Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins
Sylvia cantillans (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette
Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette
Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde
Sylvia hortensis (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée
Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou
Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux
Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin
Tringa glareola Linnaeus, 1758	Chevalier sylvain
Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des clochers
Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée

SCE/SDU/P180195 Mai 2018 / Page 49 sur 50



www.sce.fr GROUPE KERAN

SCE/SDU/P180195 Mai 2018 / Page 50 sur 50